

Délégation à l'Action Educative et à la Pédagogie
Pôle Santé Social Handicap

Nantes, le 27 janvier 2021

Dossier suivi par :

Monsieur Le Recteur de la région académique
Pays de la Loire et de l'Académie de Nantes
Chancelier des universités

L. AMY
Conseillère technique du Recteur pour l'adaptation scolaire et
la scolarisation des élèves en situation de handicap

à

Tél : 02 40 37 38 84
Mél : laurence.amy1@ac-nantes.fr

Mesdames et Messieurs les Provoiseurs
Mesdames et Messieurs les enseignants
référents de scolarité

4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

S/c de Mesdames les Inspectrices et Messieurs
les Inspecteurs d'Académie,
Directrices et Directeurs Académiques
des Services de l'Education Nationale

Objet : accès aux études post-baccalauréat des élèves à besoins particuliers

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur, le Rectorat de Nantes souhaite faciliter l'accès à l'enseignement supérieur des jeunes handicapés de l'Académie.

Afin d'anticiper au mieux les besoins des futurs étudiants et apprentis et de mettre en place les aides nécessaires à leur inclusion (tant sur le plan de la vie quotidienne que dans l'accès au contenu pédagogique des cours), je vous invite à communiquer aux élèves de terminale de votre établissement concernés les coordonnées du référent handicap de l'établissement choisi ou, pour l'apprentissage, celles du coordonnateur départemental de la démarche d'accueil des apprenants en situation de handicap :

- **pour l'Université de Nantes :**

Monsieur Stéphane BRUNAT - mél : relais.handicap@univ-nantes.fr
tel : 02 40 37 10 36

- **pour l'Université d'Angers :**

Madame Julie BESSON - mél : julie.besson@univ-angers.fr
tel : 02 41 22 64 20

- **pour Le Mans Université :**

Madame Sandra HOGER - mél : relaishandicap@univ-lemans.fr
tel : 02 43 83 27 64

- **pour les Facultés Libres de l'Ouest (UCO)**

Madame Nadège DOISNEAU - mél : accessibilite@uco.fr
tel : 02 41 81 65 94

- *pour les BTS et classes préparatoires aux grandes écoles*
Enseignants référents de scolarité de référence

- *pour les lauréats des concours aux grandes écoles :*
Madame Catherine BON - mél : catherine.bon@imt-atlantique.fr
tel 02 51 85 81 31

- *pour les formations en apprentissage :*

Loire-Atlantique :

Madame Karine RAGNEAU - mél : karine.ragneau@ccca-btp.fr
tel : 02 40 92 17 54

Maine-et-Loire :

Madame Françoise PAGEAUD - mél : francoise.pageaud@maineetloire.cci.fr
tel : 02 41 49 57 03

Mayenne :

Monsieur Jérôme ROBERT - mél : jrobert@artisanatpaysdelaloire.fr
tel : 02 43 59 03 62

Sarthe :

Madame Nathalie VAVASSEUR - mél : nathalie.vavasseur@lemans.cci.fr
tel : 02 43 40 60 54

Vendée :

Madame Estelle GUERY - mél : eguery@artisanatpaysdelaloire.fr
tel : 02 51 36 53 11

Je vous invite également à mettre en relation les élèves de Terminale qui ont un projet de poursuite d'études en Loire-Atlantique avec le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale de l'**Association Handisup**.

Ce service apporte un soutien dans les démarches de la vie quotidienne (logement, transport, mobilité, accès aux droits, mise en place de compensation du handicap...), d'insertion professionnelle (recherche d'entreprise dans le cadre d'une alternance, recherche de stage...) et d'entrée en formation (lorsque l'établissement n'est pas doté de Référent Handicap).

« La loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants permet aux candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant de solliciter la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de leur académie pour demander un réexamen de leur dossier si la proposition d'admission qu'ils ont reçue après le 27 mai 2021 n'est pas compatible avec leur situation ou leurs besoins particuliers. Sur cette base, la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) pourra effectuer une proposition d'inscription dans un établissement dans une zone géographique compatible avec leur situation ».

Contact SAVS Handisup : contact@handisup.fr - tel: 02 51 84 03 98

Je vous remercie de votre engagement au service de tous les élèves.



William MAROIS